

**VILLE DE
GRIGNY-SUR-RHÔNE
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 4 mars 2025**

Date de convocation 14/02/25	Président: M. Xavier ODO
Nombre de membres : ▶ en exercice: 13 ▶ présents : 8 ▶ suffrages exprimés :10	Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition Humaine et Solidaire. Présents : Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Irène DARRE - Mme Najoua AYACHE - Mme Marie Claude MASSON - Mme Danielle MECHIN - Mme Martine NAZARET - Mme Dominique GERBES - M. Michel ANDRE Procurations: M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER M. Guillaume MOULIN à Mme Irène DARRE Excusé(e)s : Mme Pia BOIZET - Mme Arlette PAGO - Mme Sandra YOUSSEF

OBJET : Rapport d'Orientation Budgétaire CCAS 2025

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2312-1 modifié,

Vu la circulaire n° NOR/INT/B/93/00052/C du 24 février 1993 précisant que la teneur du débat d'orientation est retracée dans une délibération,

Il convient de rappeler que, conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu, ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit désormais faire l'objet d'une délibération spécifique votée par l'assemblée délibérante. Ce dernier permet, avant l'examen et le vote du budget primitif, d'aborder le contexte dans lequel ce budget est élaboré, ainsi que les priorités définies en termes d'actions et de moyens financiers.

Dès lors, dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes de plus de 3 500 habitants, le DOB doit être appuyé sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB), qui doit être porté à la connaissance des administrateurs dans un délai de dix semaines avant le vote du budget. Le ROB 2025 du CCAS met en lumière les principales orientations sociales du CCAS, en lien direct avec le Budget de la Ville.

Il est à noter que le ROB du CCAS s'inscrit dans un cadre économique, législatif et fiscal similaire à celui du DOB présenté lors du conseil municipal et se soumet aux mêmes contraintes.

Introduction

Le contexte économique, politique et social de ces derniers mois a profondément influencé la gestion des services publics locaux et, plus spécifiquement, les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre ville. En effet, après plusieurs années de crise sanitaire et de tensions économiques mondiales, la France se trouve actuellement confrontée à des enjeux multiples qui impactent directement nos administrés, notamment en matière de précarité, de chômage et de pouvoir d'achat.

L'économie française, bien qu'en phase de reprise, reste marquée par une inflation persistante, particulièrement dans les secteurs essentiels tels que l'énergie, le logement et l'alimentation. Sur le plan politique, les réformes récentes, notamment celles touchant au financement des collectivités territoriales et à la décentralisation, ont créé un environnement incertain pour la gestion budgétaire des collectivités. Les communes, en particulier les plus petites, doivent naviguer entre les restrictions budgétaires imposées par l'État et la nécessité de répondre aux besoins sociaux croissants de leurs habitants.

C'est dans ce cadre complexe que s'inscrit le présent rapport d'orientation budgétaire, qui propose une analyse détaillée de la situation financière du CCAS et présente les priorités d'action pour l'année à venir. Il est essentiel que notre politique sociale reste à la hauteur des défis actuels, en optimisant l'utilisation des ressources disponibles tout en garantissant un service de proximité accessible à toutes et tous.

I Budget – Dépenses de fonctionnement

→ Maintien des dispositifs d'accompagnement social :

Le même budget sera alloué aux aides financières afin de déployer à nouveau cette année, des actions ciblées et solidaires pour accompagner les populations les plus fragiles. Bien que le montant des chèques services attribué cette année ait été inférieur à celui initialement prévu, il demeure essentiel de maintenir le montant initialement commandé.

→ Financement des actions de lutte contre l'isolement social :

Le CCAS poursuivra ses initiatives en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes isolées, en renforçant les dispositifs de maintien à domicile et les animations collectives.

Concernant le portage de repas, un nouveau marché a été conclu à la fin de l'année 2024. Les effectifs devraient demeurer globalement stables en 2025. En revanche, le prix du repas a subi une légère révision. Ainsi, le coût du repas, qui était de 10,53 € avec l'ancien prestataire, a été ajusté à 11,57 € dans le cadre du nouveau contrat. Cette hausse de 1,04 € n'a toutefois aucune répercussion sur les bénéficiaires du service. En effet, le tarif payé par les usagers reste inchangé, soit 10 €, conformément à l'engagement pris par le CCAS.

Pour compenser cette différence de 1,57 € (contre 0,53 € précédemment), le CCAS prend en charge l'écart financier. Cette prise en charge permet de garantir aux seniors les plus vulnérables de la commune un accès quotidien à un repas équilibré, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur qualité de vie, sans impact sur leur pouvoir d'achat.

Dans le cadre des activités destinées aux seniors, il est essentiel de maintenir des séances de gymnastique douce et de sophrologie, tout en favorisant des moments de convivialité et d'échanges afin de lutter contre l'isolement social. Le sport-santé a désormais une place prépondérante au sein du CCAS, notamment grâce à l'initiative du basket-santé. Cette deuxième année de partenariat avec le Grigny Basket Club a enregistré une augmentation significative du nombre d'adhérents, entraînant la création d'un second groupe. Par ailleurs, une convention sera prochainement signée avec la CPTS et Sporactio, dans le but de mettre en place des séances d'Activité Physique Adaptée (APA) pour favoriser l'amélioration de la santé et de la condition physique des participants.

Parmi les autres événements à venir, nous prévoyons le renouvellement du goûter de printemps, programmé pour le mois de mai, ainsi qu'un séjour à Carqueiranne en partenariat avec l'ANCV du

28 juin au 5 juillet, la Semaine Bleue, début octobre, offrira divers ateliers et une sortie à la journée. Enfin, des festivités de Noël seront également organisées. A noter aussi que cette année encore, des dossiers de subventions ont été envoyés à la conférence des financeurs afin de réduire le cout de certains ateliers à destination des séniors

Il convient de noter que les coûts significatifs des matières premières, ainsi que les frais de transport en autocar lorsque cela s'avère nécessaire, pris en charge par le CCAS afin de permettre au plus grand nombre de participer, devront être intégrés lors de l'élaboration du budget pour l'année 2025.

→ **Promotion de la cohésion sociale et soutien aux familles**

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est un dispositif destiné à apporter un soutien financier aux jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Dans le cadre de ce programme, la gestion administrative et le suivi des demandes de financement sont confiés au CCAS.

Certains dispositifs liés à la politique de la ville viennent compléter les actions du CCAS :

Le PRE (Programme de réussite éducative) qui vise à accompagner individuellement les enfants présentant des signes de fragilité ainsi que leur famille, proposera, comme sur les années précédentes, des ateliers de sophrologie, de musique et des séances à la ludothèque.

2025 est aussi marquée par le démarrage du projet DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) qui permet d'enrichir le parcours éducatif et culturel des enfants.

Un groupe d'élèves de 6 à 8 ans, éloigné de la pratique musicale peut ainsi suivre un apprentissage gratuit sur 3 ans, encadré par des musiciens professionnels et accompagné par une référente sociale. En fin d'année, un concert viendra ponctuer leurs efforts et leur engagement.

Les subventions aux associations sociales et solidaires seront identiques à celles des années précédentes afin de poursuivre l'accompagnement du tissu associatif local. De même, pour la subvention versée au titre du poste de coordinateur du CLSM (Conseil Local en Santé Mentale) de Givors-Grigny/Rhône.

Plus généralement, des actions seront renouvelées comme la soirée des aidants au mois d'octobre ou initiées telles qu'une marche solidaire au profit du téléthon.

→ **Ressources Humaines**

L'effectif du CCAS restera le même au cours de l'année 2025 soit 5 agents dédiés. Le temps de travail de la coordinatrice PRE a été revu à la hausse afin d'inclure le projet DEMOS à ses missions.

II Budget- dépenses d'investissement

Les principales dépenses seront consacrées à l'acquisition de matériel destiné aux séniors, notamment des équipements pour la gymnastique douce et des jeux pour les ateliers mémoire. L'achat d'une imprimante devra être envisagé pour le PRE ainsi que le renouvellement de matériel Snoezelen pour les enfants de ce même programme.

II Budget- recettes

La majeure partie des recettes découle des subventions reçues :

→ Une subvention de l'Etat pour le PRE d'un montant de 30000€ : 15000€ au titre de la politique de la ville et 15000€ ciblés cités éducatives.

→ Une subvention pour le FAJ de 2000€ (Métropole et Ville de Grigny sur Rhône)

→ Une subvention de la Ville d'un montant de 240 000 €.

Les autres recettes générées proviennent principalement du service de portage de repas ainsi que des diverses activités proposées aux seniors, telles que la sophrologie et la gym douce.

Conclusion

Le ROB 2025 du CCAS de Grigny sur Rhône présente les grandes lignes des priorités sociales pour l'année à venir et les moyens financiers nécessaires à leur réalisation. Le CCAS s'engage à continuer d'agir en faveur de l'inclusion sociale, du soutien aux plus vulnérables et de la cohésion sociale, tout en respectant les contraintes budgétaires et en garantissant une gestion rigoureuse des finances publiques. Ce ROB constitue ainsi une étape essentielle dans l'élaboration du budget primitif 2025 et dans la définition des priorités sociales de la commune.

Le ROB 2025 est présenté au Conseil d'Administration du CCAS,

Après avoir délibéré, le conseil d'Administration du CCAS

Prend acte du Débat d'orientation Budgétaire

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 10 voix pour.

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.